

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4675 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SCALLY Fatima Ezzaouira

Date de naissance : 1949

Adresse : Kioum Edine Taouzi - Casablanca

Tél. : 0661444668

Total des frais engagés : 300 + 900 + 900 + 600 + 679,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/01/23

Nom et prénom du malade : SCALLY Fatima Ezzaouira Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Respiratoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 28/01/2023

Le : / /

Signature de l'adhérent[e] : Scally



8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/11/23	C		300,-00	Docteur Gérard Moustapha
18/11/23	Nebuliser Salbutamol K10		200,-00	Docteur Gérard Moustapha
28/11/23	C		Gratuit	Docteur Gérard Moustapha

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JARDIN GESCO Dr. Samira B. 13-Bis, Rue de Rome Res. Mora Casablanca - Tél.: 022 29 75 45	28-1-23	699,40 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	18/11/23	Z12	200,-.-
	28/11/23	EPR 3K(1)	600,-.-

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with numbered teeth from 1 to 8 on both the upper and lower arches. A vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom indicates the sagittal plane. A horizontal axis labeled 'D' on the left and 'G' on the right indicates the transverse plane.

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET MEDICAL DES MALADIES RESPIRATOIRES

Docteur BENMALLEM Mustapha

الدكتور بن لمعلم مصطفى

Spécialiste des Maladies Respiratoires

إخلاصي في الأمراض الصدرية

C.E.S de l'Université de Paris

خريج جامعة باريس

Asthme - Maladies des Poumons - Tuberculose

الضيق - داء السل - أمراض الرئة

ALLERGIE RESPIRATOIRE

مرض الحساسية

SEVRAGE TABAGIQUE

الإقلاع عن التدخين

Casablanca, le: 28/11/2023 الدار البيضاء، في

Facture

Mme SCALLY Ezzouhri

Nebuleuse Salbutamol
+ mygée Colle K10
Payée à deux cent DT
(200,00 DT)

Docteur BENMALLEM Mustapha
Pneumophtisiologue
1 Rue d'ainâma - Route A. - 2 Mars
Casablanca - Maroc
Tél.: 022 82 23 42

Vignette

FOSTER

100/6

mcg/dose

فستار

6/100

ميکروغرام/جرعة

PPV= 387DH00

LOT | 104789/FC5
PER | 04/2026
PPC | 79,90

Sans alcool

Otosan

ISOPHARM

Effetto

decongestionante

Efecto

descongestionante

Abschwellungseffekt

desmame

Effet d'

décongestionnant

Dosis:

88.90 dhs

SYNTHEMEDIC



22 rue zoubier bneu al aquam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Bolte 14

84115DMP/21INRQ P.P.V:123,60 DH

6 118001 020607

Docteur Benmallem Mustapha
Pneumologue
97 Avenue 2 Mars Casa EL Fida

Casablanca, le 28/1/2013

Facture et Compte Rendu de la radiographie Pulmonaire

Mr, Mme SARAH bint ma Ezzine hra

A subi une radiographie pulmonaire cotée Z₁₂ a payé à Deux Cents Dirhams (200,00 DH).

résultat

Syndrome bronchique



CABINET MEDICAL DES MALADIES RESPIRATOIRES

Docteur BENMALLEM Mustapha

Spécialiste des Maladies Respiratoires

C.E.S de l'Université de Paris

Asthme - Maladies des Poumons - Tuberculose

ALLERGIE RESPIRATOIRE

SEVRAGE TABAGIQUE

الدكتور بن لمعن مصطفى

إخلاصي في الأمراض الصدرية

خريج جامعة باريس

الضيقه - داء السل - أمراض الرئة

مرض الجساسيه

الإقلاع عن التدخين

Casablanca, le:..... 28/1/2013 الدار البيضاء، في

Médecin: S. Ben Malle Date: 23/01/2013

387,00

- Fosfate pondre 75

- 1 bouteille x 21g x 2us.
79,90

- Ton des S. w 75

88,90 / ca 5x3g

- Otosac hasol 75

1 pulv nasale x 36g x 5g

- Cortec lo 7

75g x 2us

75g

05 22 82 23 42 - شارع 2 مارس زاوية زنقة أثينا - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 82 23 42
Résidence El Mechouar - N°97 - Avenue 2 Mars Angle d'Anthènes - Casablanca - Tél: 05 22 82 23 42

Dr. BEN MALLEM Mustapha
1 Rue du Dr. El Mechouar - N°97 - Avenue 2 Mars - Casablanca - Tél: 05 22 82 23 42
إقامته المشهورة رقم 97 - شارع 2 مارس زاوية زنقة أثينا - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 82 23 42

محله مندوبياً
PHARMACIE JARDIN ISESCO
El Samia EL MOSSALAMI
13 Bis, Rue de Rome Rés. Nora
Casablanca, Tel: 022 29 75 45

Docteur Ben Mallem Mustapha
Pneumologue
97 Avenue 2 Mars Casa Mers Sultan

Casablanca le 28/11/2023

Facture Compte rendu de E.F.R

M. Mme SCALLY Fatima Essakhe

a subi une E.F.R (spirometries) ce jour cotée 3K15 et payé à six cent dirhams (600 dirhams).

Résultat

obstruction des feux nos deuxies
amélioré par br bronchite

Docteur BEN MALLEM Mustapha
Pneumologue
1 Rue d'Alphonse Daudet Av 2 Mars
Casa Mers Sultan
Tel : 027 82 23 42

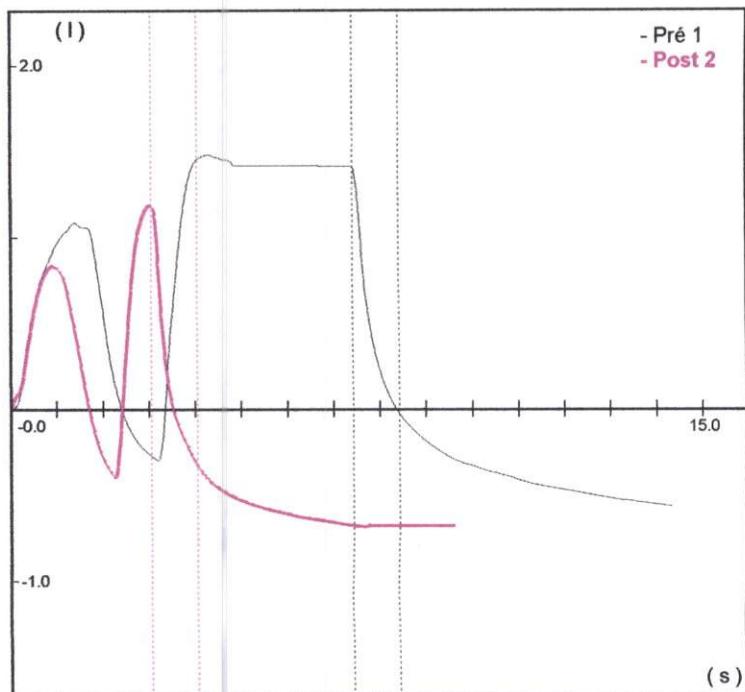
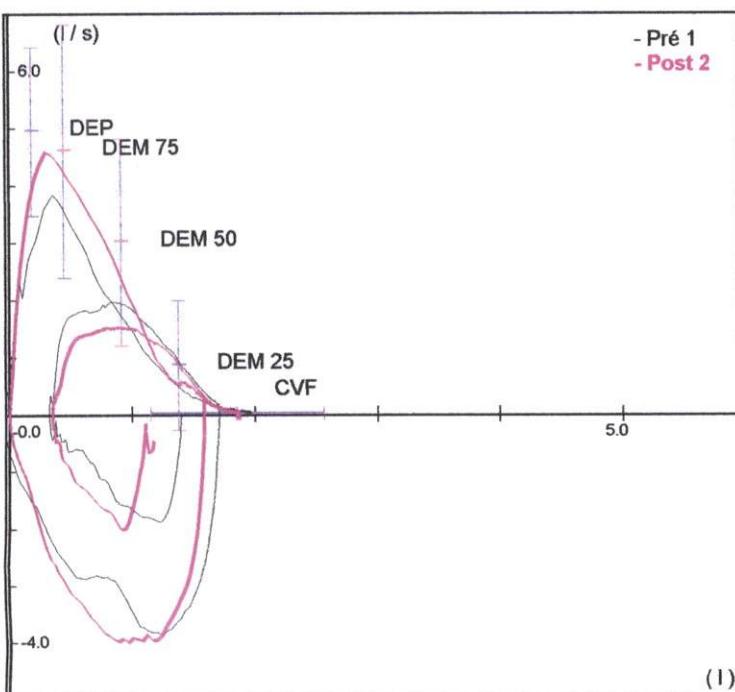
EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

DYN'R Matériel Médical
BP 71
73 Rue de Louge
31603 MURET Cedex
05-62-23-19-00

Examen du
28/01/2023

Nom : SCALLY
Prénom : Fatima ezzahra
Médecin traitant :
Réf. Norme :
Normes : ERS 93 - Zapletal
Vérification de Calibration : 2.0% Ins. -2.5% Exp. Du : 13/01/2021 Filtre : Dyn'R
Corr. BTPS : 1.101 20.0 °C 103.0 kPa 55.0 %H²O

Id. :
Sexe : Féminin
Taille : 150 cm
Poids : 65 Kg
Né(e) le : 14/12/1949
Age : 73 Ans
Tabagisme : NON-FUMEUR



Heure PRE : 06:44 Heure POST : 07:17

POST : Airomir Autohaler Dose : 200 µg

	Théo.	Pré 1	% Th	Post 2	% Th	# Pré%	# Th%
CVF (l)	1.86	1.97	106	1.87	100	-5	-6
VEMS (l)	1.50	1.44	96	1.51	101	5	5
VEMS / CVF (%)	76	73	96	81	107	12	11
DEP (l/s)	4.95	3.84	77	4.55	92	19	15
DEM 75 (l/s)	4.61	3.29	71	4.13	90	26	18
DEM 50 (l/s)	3.01	1.48	49	2.15	71	45	22
DEM 25 (l/s)	0.86	0.31	36	0.58	68	86	32
DEM 25-75 (l/s)	2.31	1.06	46	1.51	66	43	20

obstruction de l'air lors des exercices - améliorée par B₂ mucolytiques

Docteur BEN MALLEK Mustapha
Pneumologue et Médecin de la Santé publique
1 Rue d'Armenonville 31100 Toulouse
Tél : 022 32 23 42

VEMS	Restrictif	+
	Syndrome Mixte	Obstructif
	CVF 80%	100%
+ Pré	↓ ↓ ↓	↓ ↓ ↓